

## + COMITÉ DE COORDINATION DU PROJET

### **Mandat**

Assure la coordination opérationnelle du projet afin de respecter les objectifs des grands paramètres de la gestion de projets, soit le respect du contenu (performance et qualité), les coûts et l'échéancier du projet.

**Fréquence de rencontre** : tous les mois ou au besoin